



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Bulletin n° : 07/2023
SGDDI n° : 19425013
Date : 2023/04/27
A - M - J

Nous fournissons les bulletins de la sécurité des navires à la communauté maritime. Visitez notre site Web à l'adresse www.tc.gc.ca/bsn-ssb pour voir les bulletins existants et aussi vous inscrire pour recevoir par courriel les nouveaux bulletins.



Objet : Mesures temporaires à l'égard des brevets du personnel maritime (à l'exclusion des certificats médicaux maritimes)

Objectif

Ce bulletin présente les mesures temporaires à l'égard des brevets d'aptitude, des certificats d'aptitude ou des brevets d'examineur délivrés par Transports Canada.

Portée

Le présent bulletin s'applique aux personnes suivantes :

- Les gens de mer canadiens; et
- Les représentants autorisés de navires battant pavillon canadien.

Ce que vous devez savoir

Prolongation des brevets et des certificats

Tout brevet d'aptitude, certificat d'aptitude ou brevet d'examineur expirant entre le 19 avril 2023 et le 19 mai 2023 bénéficie d'une prolongation de deux (2) mois. Le titulaire du brevet ou du certificat n'a pas à présenter de demande pour obtenir cette prolongation.

Il n'est pas nécessaire de présenter une demande pour obtenir une prolongation mentionnée dans ce bulletin de la sécurité des navires. Il est recommandé de conserver une copie du présent bulletin avec votre brevet ou votre certificat, en particulier lorsque vous occupez des fonctions sur un navire effectuant des voyages internationaux.

Mots clés :

1. Brevet d'aptitude
2. Certificat d'aptitude
3. Brevet d'examineur

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

Transports Canada
Sécurité et sûreté maritime
Place de Ville, Tour C
330, rue Sparks, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Contactez-nous au : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1 855 859-3123 (sans frais).

Renouvellement des brevets et des certificats

Malgré toute prolongation accordée par ce bulletin de la sécurité des navires, il est fortement recommandé à tout gens de mer en possession d'un brevet ou d'un certificat qui va bientôt expirer d'entamer le processus de renouvellement de son brevet dès que possible.

Veillez communiquer avec votre centre local de Sécurité et sûreté maritimes de Transports Canada en utilisant les coordonnées suivantes.

Région de l'Atlantique :

Nouveau-Brunswick :

- Bathurst : 506 548-7491
- Saint John : 506-636-4748

Terre-Neuve-et-Labrador :

- Corner Brook : 709 637-4390
- Lewisporte : 709 535-2503
- St. John's : 709 772-3430 ou 709 727-8734

Nouvelle-Écosse :

- Dartmouth : 902 461-3861
- Port Hawkesbury : 902 625-0803
- Sydney : 902 564-7002
- Yarmouth : 902 742-6860

Île-du-Prince-Édouard :

- Charlottetown : 902 566-7987 ou 902 566-7986

Région de l'Ontario :

- Sarnia : 519 383-1826
- Toronto : 416 952-1018
- Kingston : 613 545-8676
- St Catharines : 905 688-4360
- Thunder Bay : 807 766-2600

Région du Québec :

- Îles-de-la-Madeleine : 418 986-6275
- Montréal : 1 855 842-7042 ou 514 283-0574
- Québec : 1 888 649-6292 ou 418 648-3238

- Rimouski : 1 800 427-4417 ou 418 722-3040
- Sept-Îles : 418 968-4991

Région des Prairies et du Nord :

- Tous les bureaux : 1 888 463-0521

Région du Pacifique :

- Vancouver : 604 666-0834
- Prince Rupert : 250 627-3045
- Victoria : 250 363-0394
- Nanaimo : 250 754-0244